



## PROCES VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 17 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 17 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Miramont de Comminges, dûment convoqué par courrier le 11 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Laure Vigneaux.

**Conseillers municipaux en exercice 15**

**Conseillers municipaux présents : 8**

**Procurations : 3**

**Votants : 11**

**Présents :** Louis AVEZAC, Marie-France DANFLOUS, Christine DUFOUR, Richard FIGUEROA, Sandrine OUSSET-HAMNICH, Frédéric PEYRIGUER, Myriam THORE, Laure VIGNEAUX

**Absents :** Pascal CARRIBOU (a donné procuration à Laure VIGNEAUX), Marion BONTPUNT (a donné procuration à Richard FIGUEROA), Julien VIT (a donné procuration à Christine DUFOUR), Jacques DANFLOUS, Eric BROCARD, Aurore DUPUY, Aude MARBEHANT,

Marie-France DANFLOUS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Ouverture de la séance à 18h00

### Adoption du procès-verbal du 2 avril 2025

Pas d'observation.

### Rappel de l'ordre du jour

1. Demande de subvention pour les travaux de réhabilitation de l'école  
Relevé des décisions du Maire  
Questions Diverses

Madame le Maire ouvre la séance.

### 1 – Demande de subvention pour les travaux de réhabilitation de l'école

Afin de pouvoir assurer la rentrée de septembre 2025, il est nécessaire et urgent de réhabiliter le bâtiment de l'école primaire afin d'y installer le groupe scolaire.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 1 200 000.00 €.

Dans ce contexte exceptionnel, et pour aider la commune à financer ces importants travaux de rénovation, Madame le Maire propose de solliciter des subventions auprès de l'Etat, La Région, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges.

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la nécessité urgente des travaux, et de solliciter des subventions selon le plan de financement présenté.

La séance est levée à 19H00

Le Maire  
Laure VIGNEAUX

La Secrétaire de séance  
Marie France DANFLOUS